

Déficit public : Le gouverneur de la Banque de France  
tacle le gouvernement sur ses dépenses

Voilà quinze ans que notre pays et ses gouvernements successifs ne tiennent pas leurs engagements pluriannuels de redressement » des comptes publics, a estimé François Villeroy de Galhau Le gouvernement devrait s'occuper « enfin sérieusement des dépenses » publiques selon le gouverneur de la Banque de France. François Villeroy de Galhau a remonté les bretelles du gouvernement jeudi lors d'un discours à l'université Paris Dauphine. « Voilà quinze ans que notre pays et ses gouvernements successifs ne tiennent pas leurs engagements pluriannuels de redressement » des comptes publics, a-t-il regretté. La dégradation du déficit en 2023, qui a atteint 5,5 % du PIB au lieu des 4,9 % initialement prévus par le gouvernement, « ne signifie bien sûr pas la faillite de la France », a-t-il cherché à rassurer, mais elle appelle à un « impératif ». « Avant de prendre des décisions sur les impôts » Il faut s'occuper « enfin sérieusement des dépenses » publiques, a martelé le gouverneur. Et ce, « avant de prendre des décisions éventuellement nécessaires sur les impôts », a-t-il estimé, en référence aux récentes propositions visant à taxer les « superprofits » des entreprises ou à procéder à des hausses d'impôts ciblées. Malgré le dérapage de 2023, le gouvernement a maintenu son objectif de ramener le déficit public en dessous de 3 % du PIB en 2027, comme promis à ses partenaires européens. Pour y parvenir, il compte réaliser un nouveau tour de vis budgétaire. Dix milliards d'euros d'économies ont déjà été actés pour 2024, et 20 milliards de coupes sont annoncées pour 2025. Mais des « économies supplémentaires » seront nécessaires, selon le ministre de l'Économie et des Finances Bruno Le Maire. « Un effort de priorisation et d'efficacité » « Il est plus que temps, non pas de décréter l'austérité et la baisse générale des dépenses, mais d'arriver à cette stabilisation générale en volume », a détaillé le gouverneur. « Cela suppose un effort de priorisation et d'efficacité, juste et partagé par tous : État, mais aussi collectivités locales et prestations sociales ». Les parlementaires de la majorité et de l'opposition étaient invités jeudi au ministère de l'Économie et des Finances pour proposer des pistes d'économies. Une seconde réunion à Bercy est annoncée pour le 9 avril, afin cette fois de chercher avec les associations d'élus locaux des pistes d'économies au sein des collectivités territoriales.

20 Minutes avec AFP Publié le 28/03/2024

Questions

**Q.1. En quoi peut-il être, apriori, étonnant d'entendre le gouverneur de la banque de France s'exprimer sur le déficit budgétaire compte tenu de la répartition des rôles en matière de politique conjoncturelles ?**

*La banque centrale a un objectif : stabiliser la valeur de la monnaie nationale :*

- à l'intérieur du territoire (→ lutter contre l'inflation)
- ...et à l'extérieur (→ éviter la dépréciation vis-à-vis des autres devises).

*On parle de politique monétaire. Les questions de budget relèvent des gouvernements donc des APU et non d'une institution financière*

**Q.2. Pourquoi cependant les accords de Maastricht rendent-ils la politique budgétaire contrainte par l'intégration monétaire d'une partie de l'Europe ?**

*Le traité prévoit des convergences des politiques afin de favoriser la concurrence et l'ouverture d'un grand marché. Cela passe par des finances « saines » en vue d'une monnaie unique dans un contexte faiblement inflationniste. Si le déficit budgétaire est source de création monétaire par son financement (hausse des crédits) il peut avoir un effet inflationniste selon certaines théories (dites monétaristes).*

**Q.3. De combien le déficit public en % du PIB est-il plus élevé que celui initialement prévu ?**

*« La dégradation du déficit en 2023, qui a atteint 5,5 % du PIB au lieu des 4,9 % initialement prévus par le gouvernement »*

*→ Le déficit en % du PIB dépasse de 0,6 point celui prévu*

**Q.4. Quelles sont les deux orientations possibles pour réduire un déficit budgétaire ?**

*Le déficit étant un écart négatif entre les recettes fiscales et les dépenses publiques ont peut obtenir sa réduction par deux voies :*

- Hausse des recettes
- Baisse des dépenses publiques

*Les deux peuvent se combiner. En termes dynamiques on peut aussi envisager des dépenses qui progressent moins vite que les recettes ou tout autres combinaison rapprochant de l'équilibre entre les recettes et les dépenses.*

## Déficit public : Le gouverneur de la Banque de France tacle le gouvernement sur ses dépenses

Voilà quinze ans que notre pays et ses gouvernements successifs ne tiennent pas leurs engagements pluriannuels de redressement » des comptes publics, a estimé François Villeroy de Galhau Le gouvernement devrait s'occuper « enfin sérieusement des dépenses » publiques selon le gouverneur de la Banque de France. François Villeroy de Galhau a remonté les bretelles du gouvernement jeudi lors d'un discours à l'université Paris Dauphine. « Voilà quinze ans que notre pays et ses gouvernements successifs ne tiennent pas leurs engagements pluriannuels de redressement » des comptes publics, a-t-il regretté. La dégradation du déficit en 2023, qui a atteint 5,5 % du PIB au lieu des 4,9 % initialement prévus par le gouvernement, « ne signifie bien sûr pas la faillite de la France », a-t-il cherché à rassurer, mais elle appelle à un « impératif ». « Avant de prendre des décisions sur les impôts » Il faut s'occuper « enfin sérieusement des dépenses » publiques, a martelé le gouverneur. Et ce, « avant de prendre des décisions éventuellement nécessaires sur les impôts », a-t-il estimé, en référence aux récentes propositions visant à taxer les « superprofits » des entreprises ou à procéder à des hausses d'impôts ciblées. Malgré le dérapage de 2023, le gouvernement a maintenu son objectif de ramener le déficit public en dessous de 3 % du PIB en 2027, comme promis à ses partenaires européens. Pour y parvenir, il compte réaliser un nouveau tour de vis budgétaire. Dix milliards d'euros d'économies ont déjà été actés pour 2024, et 20 milliards de coupes sont annoncées pour 2025. Mais des « économies supplémentaires » seront nécessaires, selon le ministre de l'Économie et des Finances Bruno Le Maire. « Un effort de priorisation et d'efficacité » « Il est plus que temps, non pas de décréter l'austérité et la baisse générale des dépenses, mais d'arriver à cette stabilisation générale en volume », a détaillé le gouverneur. « Cela suppose un effort de priorisation et d'efficacité, juste et partagé par tous : État, mais aussi collectivités locales et prestations sociales ». Les parlementaires de la majorité et de l'opposition étaient invités jeudi au ministère de l'Économie et des Finances pour proposer des pistes d'économies. Une seconde réunion à Bercy est annoncée pour le 9 avril, afin cette fois de chercher avec les associations d'élus locaux des pistes d'économies au sein des collectivités territoriales.

20 Minutes avec AFP Publié le 28/03/2024

## Questions

### Q.5. Calculez le taux de variation des coupes budgétaires annoncées entre 2024 et 2025

« Dix milliards d'euros d'économies ont déjà été actés pour 2024, et 20 milliards de coupes sont annoncées pour 2025 »  
*Puisqu'il s'agit de doubler les coupes budgétaires cela correspond à une hausse de 100 %*

### Q.6. A quel rythme le gouverneur de la B. de F. souhaiterait-il voir évoluer les dépenses lorsqu'il dit « ...non pas de décréter l'austérité et la baisse générale des dépenses, mais d'arriver à cette stabilisation générale en volume » ?

*En volume signifie qu'à prix constants les dépenses n'augmenteraient pas. Seules la valeur des dépenses augmenterait donc les dépenses nominales mais une fois retiré l'effet de la hausse des prix on devrait observer une évolution proche de 0 %. Il s'agirait alors de faire des choix si certaines dépenses réelles augmentent alors d'autres devraient diminuer en volume*

### Q.7. En quoi les différentes dimensions de l'A.P.U. se retrouvent-elles dans ce passage souligné ? Pourquoi ces trois entités sont-elles concernées par la réduction des dépenses ? En quoi cela peut il avoir un impact sur les ménages ?

*L'APU comme secteur institutionnel a trois dimensions qui sont l'Etat Central, les Collectivités locales et la sécurité sociale. Les deux premières sont citées dans le passage. Quant à la sécurité sociale elle est implicitement concernée par les prestations sociales qui sont des dépenses de cet organisme en direction des ménages : c'est son rôle de redistribution des cotisations sociales prélevées sur les différents secteurs institutionnels notamment ménages et entreprises. On suppose que moins de dépenses publiques aura un impact sur le déficit budgétaire. Les prestations sociales étant des revenus indirects pour les ménages (ex : retraites ; allocations...) cela peut peser sur le revenu des ménages et la consommation donc sur la croissance et donc sur les recettes fiscales.*

